



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Éclat et talent au Dance Contest du Landeron

**Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche**

**Cuisine du terroir
authentique
et gourmande**

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch



Le Dance Contest au Landeron a brillé lors de deux soirées à guichets fermés, captivant plus de 800 spectateurs avec des prestations époustouflantes de breakdance et autres disciplines. L'événement, diffusé en direct et animé par Kelly Mottat, a vu le triomphe de «Against all Odds» et l'émergence de talents dans divers styles, y compris le hip-hop et le flamenco. Organisé par des adolescents du C2T et prévu pour une nouvelle édition en 2025, l'événement a démontré l'humilité et le dévouement des participants et organisateurs. Claude Perrenoud s'est glissée dans le public et vous livre ses impressions en page 15.

**GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR SARL**

Gérance:
On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

mart arc jura

www.martarcjura.ch

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Pesieux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM



AVIS OFFICIELS des communes

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



ÉLECTIONS COMMUNALES 2024 - LATÉNA

Le 21 avril prochain, la population d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise sera appelée à élire les premières autorités de la **nouvelle commune de Laténa**.

OÙ ET QUAND VOTER ?

Vote par correspondance

Votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et votre signature ; veuillez à l'insérer dans l'enveloppe-retour – **et non dans l'enveloppe de vote** – afin que l'adresse de l'administration communale apparaisse dans la fenêtre.

À envoyer au plus tard le **mercredi 18 avril**, par courrier postal. Il n'est désormais plus nécessaire d'affranchir l'enveloppe de transmission.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de déposer votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres devant l'administration communale de **vostra commune actuelle**. Elles sont régulièrement relevées jusqu'à la fermeture du vote par correspondance, soit le dimanche matin, à 10h.

Au bureau de vote

Vous pouvez vous rendre au bureau de vote de **vostra commune actuelle**, le dimanche 21 avril, entre 10h et 12h.

ENGES	Hôtel communal, Route Principale 23
HAUTERIVE	Hôtel communal, Rue de la Rebatte 1
LA TÈNE	Hôtel communal, Rue Auguste-Bachelin 4, Marin
SAINT-BLAISE	Hôtel communal, Grand'Rue 35

Munissez-vous du matériel reçu ! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin. Le vote est individuel ; il n'est plus possible de déposer les enveloppes de vote d'autres personnes (→ vote par correspondance).

HAUTERIVE-LA TÈNE-SAINT-BLAISE-NEUCHÂTEL LA GRANDE BÉROCHE-CORNAUX-CRESSIER



DÉCOUVREZ HIVER'VITA 2024

Hiver'VITA vous propose des sessions gratuites de sport sur les parcoursvita de la région du Littoral neuchâtelois, de mars à avril 2024.

Les communes d'Hauterive, La Tène, Saint-Blaise, Neuchâtel, La Grande Béroche et Cornaux/Cressier se sont associées pour vous offrir un programme varié et accessibles à tous les niveaux. Les circuits permettent de travailler votre endurance, votre force ou votre souplesse, selon vos objectifs, et ce en toute convivialité.

Des coaches sportifs, mandatés par les communes partenaires, seront présents gratuitement pour vous encadrer lors de vos entraînements en plein air.

Alors n'hésitez plus : enflez vos baskets et votre doudoune pour venir vivre une expérience sportive hivernale sur les parcoursvita de votre région !

On vous attend nombreux et nombreuses.

Plus d'informations sur l'événement Hiver'VITA dans toutes les communes participantes.



Hiver'VITA 2024

Bouger en hiver !

Dans le cadre de la promotion de la santé, **La Tène, Hauterive, La Grande Béroche (Bevaix), Neuchâtel (Peseux), Cornaux/Cressier et Saint-Blaise** vous invitent à bouger en hiver-printemps dans les **parcoursvita** des six communes participantes.

Les activités sont animées par des coaches et/ou associations sportives de mars à avril les dimanches matin à 09.30. Venez bouger ensemble !

Programme 2024

Lieu	Date		Heure de départ
Saint-Blaise	10 mars 2024	(DI)	09h30
La Tène	17 mars 2024	(DI)	09h30
Hauterive	24 mars 2024	(DI)	09h30
La Grande Béroche (Bevaix)	07 avril 2024	(DI)	09h30
Cornaux /Cressier	14 avril 2024	(DI)	09h30
Neuchâtel (Peseux)	21 avril 2024	(DI)	09h30

! Gratuit et sans inscription !

Ouvert à toutes et tous ☺

Localisation et informations sur les parcours : www.zurichvitaparcours.ch



Avec le soutien de l'Office de la promotion de la santé et de la prévention du canton de Neuchâtel

SolarTech
ENGINEERING SA
Rejoignez le système solaire
0848 003 848
www.solartech-engineering.ch

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



Centre Sportif

HEURES D'OUVERTURE (PUBLIC)
Dès le 15.04.2024

JOUR	PISCINE	PROFONDEUR	UTILISATEURS
SAMEDI	14h00 à 16h00	1.20 m	Mixte
	16h00 à 19h00	2.00 m	Mixte
DIMANCHE	09h00 à 11h00	1.20 m	Mixte
	11h00 à 12h00	2.00 m	Mixte
LUNDI	18h00 à 20h00	2.00 m	Mixte
MERCREDI	13h00 à 14h00	1.20 m	Mixte 3 ^{ème} âge
	14h00 à 15h00	1.20 m	Mixte
	15h00 à 16h00	0.85 m	Mixte
	16h00 à 19h00	2.00 m	Mixte
	19h00 à 20h30	Selon cours 1.20m – 2.00m	Une seule ligne d'eau est disponible
	20h30 à 22h00	2.00 m	Mixte
VENDREDI	17h00 à 19h00	1.20 m	Mixte
	19h00 à 20h00	2.00 m	Mixte
JOUR	SAUNA	UTILISATEURS	
SAMEDI	14h00 à 16h00	Messieurs	
	16h00 à 18h00	Dames	
DIMANCHE	Fermé	Mixte	
LUNDI	18h00 à 19h00	Mixte	
MERCREDI	13h00 à 14h00	Dames - 3 ^{ème} âge	
	14h00 à 16h30	Dames	
	16h30 à 19h00	Messieurs	
VENDREDI	17h00 à 19h00	Dames	

*les veilles de jours fériés (lundi – samedi) le sauna ferme à 18h00 au plus tard

TARIFS

I Entrée simple	Piscine	Sauna
- Enfants jusqu'à 6 ans	---	---
- Enfants de 6 à 16 ans	3.--	---
- Adultes	5.--	12.-- y.c entrée piscine

II Entrées multiples

Habitants d'Hauterive	20 coupons	Fr. 30.-- (Fr. 1.50 le coupon)
	50 coupons	Fr. 75.--
Externes	20 coupons	Fr. 40.-- (Fr. 2.00 le coupon)
	50 coupons	Fr. 90.-- (Fr. 1.80 le coupon)

Piscine	de 6 à 16 ans	= 1 coupon
	dès 16 ans	= 2 coupons
Sauna	dès 16 ans	= 6 coupons

HAUTERIVE



CARTES JOURNALIÈRES 3 LACS



Cartes journalières Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

La Commune d'Hauterive vend des cartes journalières LNM:

- Cartes journalières «3 Lacs» (navigation sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienn) **au prix de Fr. 30.- par carte** (au lieu de CHF 69.-).
- Cartes journalières «1 Lac» (navigation sur le lac de Neuchâtel) **au prix de Fr. 20.- par carte** (au lieu de CHF 69.-).

A titre d'information, les enfants de moins de 6 ans bénéficient de la gratuité.

Si vous êtes intéressé-es, veuillez vous présenter à l'administration communale qui vous délivrera les cartes journalières souhaitées.

Administration communale
Hauterive

Votre audition bat de l'aile ?

Testez des appareils auditifs **gratuitement / sans engagement** et profitez pleinement des conversations, même dans le bruit

AUDITION DU LAC

Horaire: mardi à vendredi 9h-12h / 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

Michel Haenger, audioprothésiste indépendant avec 30 ans d'expérience vous propose **la marque suisse** et leader mondial **au meilleur prix de la région.**

PHONAK Premium Reseller

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch

PLR
Les Libéraux-Radicaux

**Votons
PLR!**

NOS ENGAGEMENTS

- Pour une gestion des affaires de Laténa responsable, moderne et durable
- Pour des services de proximité de qualité
- Pour une politique d'attractivité qui met en valeur notre territoire et nos PME ainsi que nos richesses culturelles, gastronomiques et touristiques
- Pour le maintien des identités et traditions villageoises

Notre programme sur www.plr-latena.ch

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



HORAIRE DES GUICHETS

vacances de printemps

Jours fériés de l'administration
ve. 29 mars 2024
lu. 1er avril 2024

Durant les vacances scolaires, soit du
29 mars au 12 avril 2024
les horaires seront les suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00
Fermeture tous les après-midis

Réouverture selon l'horaire habituel dès
le **lundi 15 avril 2024.**

tél. 032 886 49 50 | commune.saint-blaise@ne.ch | www.saint-blaise.ch

SAINT-BLAISE



PARKING AU PORT DE SAINT-BLAISE

A partir du 1^{er} avril, le tarif du parking du port passe en haute saison, soit 1 franc par heure, mais au maximum 12 francs par jour.

Les habitant-e-s de Saint-Blaise ainsi que les détenteurs et détentrices de bateau peuvent acquérir une autorisation annuelle de stationnement.



ENGES



HORAIRE DURANT LES VACANCES DE PÂQUES

Pendant les vacances de Pâques, soit du 1^{er} au 12 avril 2024, l'horaire de l'administration communale d'Enges sera le suivant :

Mercredi 3 et 10 avril 2024 de 9h00 à 13h15

Jedi 4 et 11 avril 2024 de 9h00 à 13h15

Nous profitons de vous rappeler que le vendredi 29 mars et le lundi 1^{er} avril sont des jours fériés durant lesquels notre administration communale sera entièrement fermée.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de Pâques!

Administration communale

INFORMATION TRAVAUX

Commune de Saint-Blaise
Service des Ponts et Chaussées

Neuchâtel
le 26 mars 2024

Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise

Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignièrès

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la prochaine étape du chantier de réfection complète de la RC 2185 va débuter.

Pour permettre ces travaux, la rue de la Maigroge sera interdite à la circulation, selon le tronçon représenté en rouge sur le plan ci-dessous, **dès le mardi 2 avril 2024 à 7h00 pour une durée de 3 mois environ.**

Durant cette période, les places privées et routes d'accès seront inaccessibles en véhicule. L'accès à pied aux propriétés et commerces sera garanti au maximum.

Un nombre limité de places de parc est mis à disposition par les CFF dans leur parking P+R au chemin des Perrières. Leurs utilisation nécessite une autorisation qui est à demander auprès de la commune par courriel à commune.saint-blaise@ne.ch, avec l'intitulé "Chantier RC 2185 demande autorisation parcage P+R". Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

Nous rappelons que l'usage du Chemin du Châble est interdit à la circulation hormis pour les riverains. Les contrevenants seront poursuivis.

Nous vous encourageons à consulter le contremaître de l'entreprise (casque rouge).
Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la commune : www.saint-blaise.ch

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Saint-Blaise : Service d'exploitation & infrastructures - 032 886 49 61
La Direction des travaux : Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - M. Veillard / M. Ricchiuto - 032 732 55 55

Dès le mardi 2 avril 2024 à 7h00 pour une durée de 3 mois environ

ENGES



MODIFICATION DE L'HORAIRE D'OUVERTURE DU 15 AU 19 AVRIL 2024

Du 15 au 19 avril 2024, l'horaire d'ouverture de l'administration communale sera le suivant :

Mardi 16 avril: Fermé

Mercredi 15 avril: de 14h00 à 17h45

Jedi 16 avril de 08h00 à 11h00

Il est également possible de nous demander un rendez-vous par courriel à commune.enges@ne.ch

En cas d'urgence relative à l'eau potable, nous vous remercions de prendre contact avec Viteos au 0800 800 012.

Administration communale

LA TÈNE



OPPORTUNITÉ POUR LES AMOUREUX DES LACS

Nous informons la population que des cartes journalières LNM sont disponibles à la vente, dès aujourd'hui auprès de nos guichets. Ces cartes sont valables pour la saison 2024, soit du 12 avril au 20 octobre 2024.

Avec ces cartes, vous pourrez voyager en toute liberté sur un lac de votre choix ou sur les trois lacs, selon vos préférences. Une occasion exceptionnelle pour explorer les magnifiques paysages lacustres qui nous entourent!

Les tarifs sont les suivants:

- Fr. 25.00/carte pour une journée de navigation sur un lac
- Fr. 35.00/carte pour une journée de navigation sur les trois lacs

Ne manquez pas cette occasion unique de partir à l'aventure et de découvrir les splendeurs de nos lacs à votre rythme.

L'administration communale

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.03.24 au 29.04.24 Publication FAO n° 13
Dossier SATAC n° 118277
 Parcelle(s) et coordonnées: 247 - Thielle - Wavre; 1207959/2569119
 Situation: Derrière-le-Château; Pré-du-Pont 1A
 Description de l'ouvrage: Installation d'un SPA posé sur sol
 Requéran(t)s: David Rosa, 2075 Thielle; Stéphanie Rosa, 2075 Thielle
 Auteur(s) des plans:
 Demande de permis de construire: Sanction minimale importance
 Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993 Zone agricole / Entrée en vigueur le 14.04.1993 Zone à protéger / Entrée en vigueur le 14.04.1993
 Autorisation(s) spéciale(s):
 Particularités: Zone à bâtir: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993; Zone agricoles et autres zones: Zone agricole / Entrée en vigueur le 14.04.1993; Zone à protéger communale: Zone à protéger / Entrée en vigueur le 14.04.1993
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.04.24 au 06.05.24 Publication FAO n° 14
Dossier SATAC n° 118399
 Parcelle(s) et coordonnées: 2339 - Marin - Epagnier 1206706/2566937
 Situation: Fin de Marin; Rue de la Fleur-de-Lys 12
 Description de l'ouvrage: Pose de deux PAC air-air extérieur
 Requéran(t)s: Commune de La Tène, 2074 Marin-Epagnier
 Auteur(s) des plans: François Borgeat F. Borgeat, Route des Marais 10A, 2074 Marin-Epagnier
 Demande de permis de construire: Sanction minimale importance
 Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
 Autorisation(s) spéciale(s):
 Particularités: Zone à bâtir: Zone d'utilité publique / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



FICHE INFO 2023 QUALITE DE VOTRE EAU POTABLE

LA TENE

Qualité de l'eau	Eau dure, faiblement minéralisée et peu influencée par l'agriculture avec < 10mg/L en nitrates.		
Provenance	Sources du Vigner.		
Traitement	Chloration.		
Qualité microbiologique et chimique	Sur les 107 échantillons analysés dans le cadre de l'autocontrôle 1 dépassement de la valeur maximale (DVM) pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml) n'a pas été confirmé lors d'un second prélèvement. D'autre part, 2 DVM pour le chlore libre (0.1 mg/l) ont été détectés. Ces dépassements ponctuels liés à l'exploitation des ressources ne représentent aucun danger la santé des consommateurs. En dehors de ces dépassements, la qualité de l'eau potable a été conforme aux exigences légales en 2023.		
Micropolluants	Une campagne d'analyses sur 22 pesticides a été effectuée sur l'eau brute en juin 2023. Aucune substance n'a été détectée au-dessus du seuil de quantification, y compris les métabolites du chlorothalonil.		
Dureté			
Nitrates			
Contrôles de qualité Échantillons	Types d'analyses	eau brute	eau traitée
	Microbiologie et physico-chimie	25	107
Population	Habitant-e-s approvisionné-e-s: 5'509 (2023)		

Analyse de l'eau au Camping le 14 août 2023

Hydrogéo-carbonates	mg/L	331.7
pH	-	7.59
Conductivité	µS/cm	514
Chlorures	mg/L	4.36
Nitrates	mg/L	8.16
Sulfates	mg/L	6.26
Sodium	mg/L	2.17
Potassium	mg/L	0.56
Magnésium	mg/L	18.6
Calcium	mg/L	88.4
Dureté totale	°f	29.4

! Bien consommer l'eau du réseau

- Absence prolongée : laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire
- 24 heures : temps maxi pour garder de l'eau en carafe
- Goût trop chloré : disparition après 1 à 2 h au frigo
- Adoucir l'eau : déconseillé pour l'eau froide - ok pour l'eau chaude
- Brise-jet : ok pour les économies d'eau et le nettoyer régulièrement avec du vinaigre
- Attention au gaspillage d'eau potable ! Une consommation responsable permet de diminuer les besoins en eau d'appoint et ainsi de préserver les ressources.



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 29 mars 2024 au lundi 1^{er} avril 2024 y compris en raison des fêtes de Pâques.

Du 2 avril 2024 au 12 avril 2024, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jedi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 15 avril 2024**



CRESSIER



TRAVAUX BÛCHERONNAGE

Nous informons la population que pour des raisons de sécurité en lien avec des travaux de bûcheronnage, la route de Frochaux sera fermée à la circulation du 10 au 12 avril 2024, de 07h00 à 17h00 entre le parking de La Raisse et à hauteur du n°1 de la Route de Frochaux.

Merci de vous conformer à la signalisation mise en place.



LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



CARTES JOURNALIÈRES LNM

A partir du 1^{er} avril 2024, la Commune de Cressier met à la vente des cartes journalières LNM pour la période allant du 12 avril 2024 au 20 octobre 2024.

Les cartes sont vendues au prix de CHF 25.- (carte journalière 1 lac) et CHF 35.- (carte journalière 3 lacs).

CRESSIER



ORGANIGRAMME DU CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal, dès le 18 mars 2024

Présidente ¹ :	Isabelle Garcia
Vice-président ¹ :	Vacant
Secrétaire ¹ :	Jean-Bernard Simonet
Vice-secrétaire:	Jérémie Veillard
Membre:	Michel Froidevaux

¹ Membre du bureau

Répartition des dicastères

Dicastères

• Administration/Etat civil/Naturalisations:	FROIDEVAUX Michel
• Finances et impôts:	FROIDEVAUX Michel
• Région/RNL/Transports:	FROIDEVAUX Michel
• Patrimoine bâti*:	FROIDEVAUX Michel
• Santé/ Prévoyance sociale:	VEILLARD Jérémie
• Enseignement:	VEILLARD Jérémie
• Culture/Sports/Tourisme/Loisirs/Eglises:	VEILLARD Jérémie
• Urbanisme/Economie publique/Energies/ Domaines/Environnement:	GARCIA Isabelle
• Feu/Protection Civile/Ambulance/Salubrité Police/Trafic:	SIMONET Jean-Bernard
• Travaux publics/Infrastructures**/Energies (CAD):	SIMONET Jean-Bernard
• Services Industriels***:	SIMONET Jean-Bernard

Directeur-trice

FROIDEVAUX Michel
FROIDEVAUX Michel
FROIDEVAUX Michel
FROIDEVAUX Michel
VEILLARD Jérémie
VEILLARD Jérémie
VEILLARD Jérémie

* Patrimoine bâti = Maison Vallier, Château, centre scolaire, bâtiment parascolaire

** Infrastructures = cantine des Prélards, La Raisse et ancien stand

*** Services industriels = Eaux usées, Eaux claires, réseau d'eau potable, éclairage public

Cressier, le 18 mars 2024

LIGNIÈRES



CARTES JOURNALIÈRES DE LNM NAVIGATION SA

Vous avez la possibilité d'acquérir auprès de l'administration communale de Lignières des cartes journalières de LNM Navigation SA pour la saison 2024 à prix réduit, à savoir :

- Carte journalière 1 lac (Neuchâtel, Morat ou Bienne) : **CHF 20.-** au lieu de CHF 69.-.
- Carte journalière 3 lacs : **CHF 30.-** au lieu de CHF 69.-

Cette carte est valable un jour pour une personne et est à échanger dans un point de vente LNM (guichet ou bateau). Elle permet de voyager sur toutes les courses à l'horaire LNM (Société de Navigation des lacs de Neuchâtel et Morat) et BSG (Société de Navigation du lac de Bienne), sauf sur l'Aar, durant la saison 2024.

Cette carte journalière n'est pas nominative, si bien que celle-ci est transmissible.

Il n'est pas possible de réserver une carte journalière. Elle doit être retirée directement au guichet de l'administration communale de Lignières durant les horaires d'ouverture usuels.

La carte journalière doit être payée, lors de son retrait, en espèces ou par Twint.

Le vente de la carte journalière est ouverte à toute personne et n'est pas limitée uniquement aux habitant-e-s de la Commune de Lignières. De plus, une même personne peut acquérir plusieurs cartes journalières.

A titre d'information, les trajets en bateau pour les enfants de moins de 6 ans sont gratuits.

Pour de plus amples informations sur les horaires et le programme de la saison 2024, veuillez consulter les sites Internet de LNM Navigation SA (www.lnm.ch) et de BSG Société de Navigation Lac de Bienne SA (www.lacdebienne.ch).

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



PROGRAMME DES TIRS POUR LA SAISON 2024 LE PICHEU - STAND DE TIR DE LIGNIÈRES

Avril	Ve	19	Entraînement n° 1	17h30 – 19h30
	Ve	26	Entraînement n° 2	17h30 – 19h30
Mai	Ve	3	Entraînement n° 3	17h30 – 19h30
	Ve	17	Entraînement n° 4 + TC avancé	17h30 – 19h30
	Ve	24	Tir en campagne	17h30 – 19h30
	Sa	25	Tir en campagne	09h30 – 11h30
Juin	Ve	31	Entraînement n° 5	17h30 – 19h30
	Ve	7	Entraînement n° 6	17h30 – 19h30
	Ve	14	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
	Ve	21	Entraînement n° 7	18h00 – 20h00
	Ve	28	Entraînement n° 8	18h00 – 20h00
Juillet	Ve	5	Entraînement n° 9	18h00 – 20h00
Août	Ve	9	Entraînement n° 10	18h00 – 20h00
	Ve	16	Entraînement n° 11	18h00 – 20h00
	Ve	23	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
Septembre	Ve	30	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
	Ve	6	Entraînement n° 12	17h30 – 19h30
	Ve	13	Amis Tireurs de l'Est	17h30 – 19h30
	Ve	20	Entraînement n° 13	17h00 – 19h00
Octobre	Ve	27	Entraînement n° 14	17h00 – 19h00
	Ve	4	Entraînement n° 15	17h00 – 19h00
	Sa	12	Tir Fête	13h00 – 17h00
	Sa	26	Coupe d'Automne	09h30 – 11h30
	Sa	26	Coupe d'Automne	13h30 – 15h30

En cas de brouillard à la Coupe d'Automne le samedi 26 octobre, celle-ci est reportée au 2 novembre.

Mesure de sécurité à respecter

Nous invitons les promeneurs et les usagers de la forêt se rendant dans le secteur du stand de tir de Lignières, aux lieux-dits «Vuidange» et «Grand Gibet», à prendre en considération la signalisation annonçant les tirs et à ne pas pénétrer dans le périmètre de sécurité

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces principes élémentaires de sécurité et ainsi éviter tout accident malencontreux.

LE CONSEIL COMMUNAL

plateau vivant

Rencontre des Entrepreneur.e.s

18h00
24
avril 2024
Battoir de Diesse

Inscription souhaitée : www.plateau-vivant.ch ou 079 699 42 18

Une initiative soutenue par des entreprises, les trois communes et des habitants engagés

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 5 avril 2024 au 6 mai 2024

Publication FAO n° 14

Dossier SATAC N° 117932

Parcelle(s) et coordonnées: 790 - Lignières; 1214301/2571332

Situation: Rue des Planches 15 - Lignières

Description de l'ouvrage: Ouverture en façade sud pour la pose d'une porte fenêtre

Requérant(s): Sandro et Estelle Corciulo – 2523 Lignières

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales:

Caractéristiques: Périmètre de plan de quartier. Les Ravières – Les Planches / Entrée en vigueur le 15.06.1981

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de La République et Canton de Neuchâtel du 5 avril 2024 fait foi.

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 5 avril 2024 au 6 mai 2024

Publication FAO n° 14

Dossier SATAC N° 118129

Parcelle(s) et coordonnées: 24 - Lignières; 1214735/2571728

Situation: Rue du Franc-Alléu 14 - Lignières

Description de l'ouvrage: Transformation intérieure et construction d'un balcon

Requérant(s): Tibor et Rebeca Valazza – 2523 Lignières

Auteur(s) des plans: Lauriane Wermuth, LB Planification Sàrl, 2523 Lignières

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité 1 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales:

Caractéristiques: Périmètre du plan de site, bâtiment de 2^{ème} catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de La République et Canton de Neuchâtel du 5 avril 2024 fait foi.



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



TOURNÉE DES DÉCHETS VERTS

La tournée communale des déchets verts a repris jeudi 14 mars et nous vous rappelons que ceux-ci doivent être collectés dans des conteneurs prévus à cet effet (conteneurs de 140 l au min., petits bacs ménagers ou sacs compostables de 15 l max. avec la référence EN 13432).

Cette collecte de déchets verts est destinée au compostage et la qualité du compost obtenu dépend directement de ce que vous mettez dans votre conteneur « vert ».

Attention: Les conteneurs **ne seront plus vidés** s'ils contiennent des déchets non-compostables (plastiques, emballages, sacs papiers, etc.)

Récoltés via les conteneurs « verts »:

- ✓ Déchets et restes de cuisine, crus et cuits
- ✓ Fruits, légumes et épiluchures
- ✓ Coquilles d'œufs, marcs de café et de thé
- ✓ Fleurs et plantes (sans pot!)
- ✓ Déchets végétaux de jardin, tailles d'arbres, de haies, branches (en fagots attachés par de la ficelle biodégradable, longueur max 1m50, ø max 20cm et 20kg)
- ✓ Tontes de gazon et d'herbe, feuilles, paille, foin
- ✓ Litières végétales (paille, sciure, copeaux pour petits animaux)

Non autorisés dans les conteneurs « verts »:

- ✗ Restes de viande ou de poisson, crus et cuits, os
- ✗ Huiles, vinaigres, sachets et capsules de thé et de café
- ✗ Ordures ménagères, berlingots, tubes, piles, papier, plastiques, métal, aluminium
- ✗ Sable, cailloux, verre, porcelaine, terre cuite
- ✗ Litières minérales (sable, gravier) et excréments d'animaux
- ✗ Plantes invasives ou à problèmes (par exemple rumex, chardons, néophytes)
- ✗ Sacs d'aspirateurs, déchets de filtres divers, poussières
- ✗ Mégots de cigarettes, cendres de bois, suie
- ✗ Langes et couches biodégradables
- ✗ Déchets provenant d'activités professionnelles (fleuristes, paysagistes, etc...)

Retrouvez ces infos sur: www.memodechets.ch et sur www.lelanderon.ch

Autorisé



Non autorisé



Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Commune du Landeron

LE LANDERON



LOISIRS DES AÎNÉS

Nous vous rappelons notre **prochain repas à la Capitainerie le mardi 9 avril 2024**

Inscriptions obligatoires et renseignements (jusqu'au 5 avril) auprès de:

Fabienne Spring 079 754 96 03

Brigitte Schneider 079 719 20 24

Nous nous réjouissons de vous revoir et vous attendons nombreux.

BV

COUVERTURE
ETANCHEITE

FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

TOITURES

BURKHARD – SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

Sàrl

Kia Sportage 4x4

Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout !

Grand Pont 2 / 2087 Cornaux +41 32 757 15 56 / info@storrerautomobiles.ch

Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout !

Grand Pont 2 / 2087 Cornaux +41 32 757 15 56 / info@storrerautomobiles.ch

Élégance et
Créativité chez

Concept Création

Prenez- rendez au

032 753 43 39

Rue Auguste-Bachelin 1a, 2074 Marin

LA TÈNE



Actions pour le climat

Economie d'énergie dans le domaine de la mobilité

Le bilan énergétique national fait l'objet de publications statistiques régulières de la part de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Les derniers chiffres connus concernent l'année 2022. La répartition des différents usages de l'énergie en Suisse est la suivante. Les combustibles pour le chauffage arrivent en tête avec une part de 40% du bilan global, les carburants pour la mobilité s'octroient 34% du total et le solde va à l'électricité pour une part de 26%.

Regardons plus dans le détail les chiffres concernant le domaine de la mobilité. Toujours au niveau national en 2022, ce sont 2.0 millions de tonnes d'essence, 2.6 millions de tonnes de diesel et 1.4 millions de tonnes de kérosène qui ont été consommés par des motos, voitures de tourisme, camionnettes, camions, bus ou avions. Petite précision: le carburant d'aviation comptabilisé dans ce bilan ne concerne que les vols intérieurs, les vols internationaux étant particulièrement difficiles à évaluer. Il est intéressant de constater que sur le total de la consommation de tous les carburants (essence, diesel et kérosène), la moitié est à mettre sur le compte des voitures de tourisme, soit destinée à la mobilité individuelle. Or il se trouve que les 5 millions d'automobiles immatriculées en Suisse représentent le moyen de locomotion le moins efficace. Le tableau ci-dessous présente les différents modes de déplacement motorisés en fonction de leur empreinte carbone, en tenant compte de la dépense énergétique pour le fonctionnement du véhicule (consommation de carburant), pour la mise à disposition des infrastructures (construction et entretien des routes ou des installations ferroviaires) ainsi que de l'énergie grise pour la fabrication du véhicule.

Avion (vol continental)	280 gCO ₂ /km passager
Voiture à essence	220 gCO ₂ /km passager
Bus diesel (urbain)	150 gCO ₂ /km passager
Voiture électrique	80 gCO ₂ /km passager
Trolleybus	30 gCO ₂ /km passager
Train	10 gCO ₂ /km passager

Ecobilans des principaux moyens de locomotion motorisés établis par la KBOB (organisme de la Confédération, dont l'EPFL). On constate par exemple qu'un trajet en train génère l'émission de 10 g de CO₂ par passager pour chaque kilomètre parcouru. Cette évaluation donne un ordre de grandeur qui tient compte d'un taux de remplissage moyen des trains suisses.

La lecture de ce tableau montre en particulier que les transports publics tels que trolleybus ou train ont un impact sur l'environnement de 7 à 20 fois moindres comparativement à la voiture individuelle. Il est intéressant de relever encore que la voiture électrique présente un bilan global, en tenant compte de l'énergie grise pour sa fabrication, y compris ses batteries, près de 3 fois meilleur par rapport à sa cousine à essence.

Mon action pour le climat

De simples mesures de sobriété permettent d'améliorer très sensiblement son bilan mobilité. Si possible, choisissez la marche ou le vélo pour des trajets courts. C'est bon pour la santé et l'environnement. Pour des trajets plus longs, utilisez les transports publics. Le train ou le bus sont des moyens de transports nettement plus écologiques que la voiture individuelle. Si cette dernière reste la seule solution, partagez vos trajets avec d'autres personnes en pratiquant le covoiturage. Une

voiture occupée par 3 passagers ou plus devient un mode de transport efficace!

Et relevons finalement que rouler en voiture électrique est une solution efficace qui permet de réduire la facture énergétique d'un facteur trois au minimum par rapport à une voiture à essence, tout en réduisant les émissions de CO₂. Et porter son choix sur une voiture électrique de petite taille et légère, c'est encore mieux.



La commune de La Tène a entrepris une campagne d'affichage visant à sensibiliser la population aux économies d'énergie dans le domaine de la mobilité. Chacun d'entre nous peut agir pour réduire sa propre consommation d'énergie. Chaque geste compte.

La Tène, le 2 avril 2024

Conseil communal



Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



hello@associationtagada.ch



Accompagnement assisté par les chevaux

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89



MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 12.04.2024

20h00 FC Marin-Sports - FC Boudry - Vээрans, match d'entraînement

20h15 FC Marin-Sports II - FC La Sagne I - 3^{ème} ligue, groupe 2

Samedi 13.04.2024

14h30 FC Marin-Sports I - Team Olympic (Floria) - Juniors C, groupe 2

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Vendredi 05.04.2024

20h30 FC Cornaux-FC La Sagne II - championnat 5^e ligue
Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux

LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Dimanche 07.04.2024

15h30 Grpm des Marais (FC Les Ponts) - FC Lignières II
championnat 5^e ligue - Les Biolles, Les Ponts-de-Martel

Mercredi 10.04.2024

20h00 Team 3L - GrpM Etoile-Sporting
championnat Juniors A - Stade de St-Joux, La Neuveville

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron - G2T

Dimanche 07.04.2024

11h00 FC Le Landeron II - FC United Milvignes
4^e ligue - Ancien Stand Terrain principal, Le Landeron

15h30 FC La Sagne I - FC Le Landeron I

3^e ligue - Terrain «Les Gouttes», La Sagne

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Dimanche 07.04.2024

16h00 FC La CDF - 1^{ère} Equipe, championnat

16h00 FC Floria - 2^{ème} Equipe, championnat

NEUCHÂTEL

Culture, innovation et patrimoine horloger: le Canton de Neuchâtel présente ses atouts au Palais fédéral

Culture, innovation et patrimoine horloger: le Conseil d'État s'est rendu au Palais fédéral ce mardi 5 mars 2024 pour présenter les atouts du Canton de Neuchâtel et promouvoir le projet de Capitale Culturelle Suisse, dont la première édition se déroulera à La Chaux-de-Fonds en 2027. Il était notamment accompagné du Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds et d'une délégation de partenaires cantonaux.

Le Conseil d'État neuchâtelois in corpore est allé à la rencontre des parlementaires et des hauts fonctionnaires fédéraux à l'occasion d'un apéritif dînatoire aux saveurs neuchâteloises. L'événement de relations publiques s'est tenu à la Galerie des Alpes du Palais fédéral ce mardi 5 mars. La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et plus de deux cents parlementaires et hauts fonctionnaires fédéraux y ont participé.

Outre l'exécutif de la Ville de La Chaux-de-Fonds, la délégation neuchâteloise était composée de représentant-e-s de la Fondation en faveur de la mise en valeur du site inscrit, du Musée International de l'Horlogerie (MIH), du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), de la fondation ORIGYN, de la startup Matis, ainsi que des associations Compáz, Arcjurassien.ch, Capitale Culturelle Suisse et La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse 2027.

Art, horlogerie et innovation: la culture comme trait d'union

«Le Canton de Neuchâtel – La culture comme trait d'union». C'est par ce thème que le président du Conseil d'État, M. Alain Ribaux, a rappelé que la culture est à la fois «ce qui lie et ce qui rassemble mais aussi ce qui est appris, transmis, produit et inventé».

Les Montagnes neuchâteloises sont le berceau du savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art. Un savoir-faire transmis de génération en génération depuis plus de trois siècles, qui a donné naissance à des marques horlogères mythiques, et qui est inscrit depuis 2020 sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Un savoir-faire qui a façonné l'architecture et l'urbanisme caractéristiques des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, inscrits depuis 2009 au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un héritage industriel et culturel qui a également fortement imprégné l'esprit créatif et innovant que l'on retrouve aujourd'hui dans toutes les régions du canton.

Accompagné de ses partenaires, le Conseil d'État a également mis en avant l'écosystème du Littoral neuchâtelois spécialisé dans la recherche et le transfert technologique, notamment dans le domaine des micro-nanotechnologies et des procédés de micro-fabrication, de la blockchain, des optiques et de la photonique. De l'héritage des premiers horlogers, les entreprises neuchâteloises excellent aujourd'hui dans la fabrication de produits miniaturisés, complexes, fiables et à haute valeur ajoutée, au service de la durabilité, et permettant de relever les défis de notre temps.

Le Conseil d'État soutient le projet de Capitale Culturelle Suisse

Le projet de Capitale Culturelle Suisse, dont la première édition se déroulera en 2027 à La Chaux-de-Fonds, a récolté de nombreux soutiens au niveau fédéral. Le Conseil d'État a donc saisi l'opportunité de sa rencontre avec les parlementaires fédéraux pour les encourager à soutenir ce projet d'envergure nationale.

La Confédération peut s'attendre à des impacts positifs comparables à ceux des capitales européennes de la culture, comme le renforcement et la valorisation des actrices et acteurs culturels, l'intensification des échanges nationaux et régionaux, et une meilleure connaissance de la diversité culturelle nationale. Il en va également de la dynamisation de la participation culturelle, des territoires, de l'urbanisme et de l'économie.

C'est précisément ce message que l'association La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse 2027 a souhaité transmettre par le vernissage d'une œuvre photovoltaïque réalisée par le photographe neuchâtelois Xavier Voirol, en collaboration avec l'association Compáz. Dévoilée aujourd'hui au Palais fédéral, l'œuvre sera installée sur le site des Anciens Abattoirs de la cité horlogère, appelé à devenir l'un des cœurs battants de Capitale Culturelle Suisse en 2027. L'énergie produite par l'œuvre servira à alimenter l'ancienne horloge de ce bâtiment historique, actuellement en restauration.

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE

En 2020, les élu·e·s socialistes des 4 communes fusionnées ont pris 8 engagements et ils ont tous été tenus!

À La Tène

- Moins de voitures dans les rues de la commune**
 La desserte en transports publics a augmenté dans les quartiers Paul-Vouga, Kiatos et sur le site de la Tène. Une bande cyclable a été créée sur la route de La Tène.
- Développer un réseau de parcs et de jardins**
 Un plan directeur des espaces verts et places publiques a été élaboré. Un bocage a été réalisé à Wavre et des arbres seront plantés.

À Hauterive

- Un développement respectueux du bien-être de la population et qui préserve l'environnement**
 Les nouveaux éclairages publics sont programmables et s'éteignent la nuit.
- Faire vivre le village**
 La population a participé au projet du nouveau collège d'Hauterive. Plusieurs séances d'informations ont été organisées pour toutes et tous.

À Enges

- Réduire le prix du trajet vers Neuchâtel**
 Enges a été intégrée dans la zone 11 d'Onde verte. Un billet 2 zones suffit pour se rendre à Neuchâtel.
- Ralentir le trafic de transit**
 La traversée du centre du village passe à 30 km/h.

À Saint-Blaise

- Accueil parascolaire: répondre aux besoins**
 Des places d'accueil parascolaire supplémentaires ont été créées, particulièrement pour la pause de midi. Toutefois, cette augmentation n'est pas suffisante pour répondre à l'ensemble des besoins.
- Des actions en faveur d'une meilleure qualité de vie pour les seniors**
 Plan canicule, cours de prévention des chutes et démarche ReliÂge, voilà trois des actions lancées pendant la législature.

Engagements tenus, maintenant projetons-nous dans l'avenir:

Nos idées - nos priorités pour ces prochaines années:

- La jeunesse:** créer des places d'accueil, préparer l'école en continu, donner à chaque élève les mêmes soutiens et prestations.
- La santé:** encourager l'installation de nouveaux médecins, améliorer les

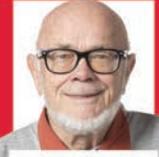
transports publics vers les établissements de santé, promouvoir la sensibilisation et la prévention.

- Une mobilité durable:** rendre les transports publics plus accessibles, stimuler la mobilité cycliste, favoriser les déplacements piétons et les zones de rencontre.

Votez PS aux élections communales pour des idées et des projets solidaires.

VOTONS PS LE 21 AVRIL 2024

POUR UNE COMMUNE JUSTE ET SOLIDAIRE!

 JÉRÉMY VAUCHER Musicien et facteur	 NATHALIE STEULLET WINTGENS Infirmière santé au travail	 DANIEL ROTSCH Consultant scientifique	 LIONEL GIRON Economiste et urbaniste	 ANNE-CLAUDE COSANDEY Ingénieure en Environnement EPF
 MARIANNE JACOT Psychologue-Psychothérapeute FSP	 DAVID WINTGENS Enseignant de chimie	 NICOLAS DROZ Enseignant	 CLAUDE BOREL Juriste	 VANESSA RENFER Agricultrice
 ANDREAS BRITZ Ingénieur technico-commercial	 ALAIN JEANNERET Ingénieur civil EPF	 NATHALIE MÜLLER Collaboratrice scientifique au Service du Parlement	 JULIEN BOUREAU Formateur de français	 SOPHIE WANG Étudiante en biologie
 VINCENT JACOT Responsable financier	 NICOLAS MORAND Ingénieur en Environnement EPF	 PASCALE GIRON Directrice adjointe RHNe	 THOMAS ZELLER Ingénieur Agronome ETH	 ERIC FLURY Directeur CPNE-PT



Parti socialiste
Laténa
ps-latena.ch

Plus d'informations sur www.ps-latena.ch

Suivez-nous sur  et 

HAUTERIVE

Une assemblée générale de la SFG Femina Hauterive rondement menée



Une toujours dynamique présidente...

Sous la présidence de Ruth Tresch, les membres de la SFG Femina Hauterive ont tenu ses assises annuelles à la salle de gymnastique de Hauterive.

Après une minute de silence en mémoire des disparus proches des membres de la société et la lecture du PV de la dernière assemblée, Ruth Tresch a tiré le bilan de l'année écoulée. La Femina, forte de plus de 60 membres actives, a obtenu d'excellents résultats que ce

soit au niveau cantonal, romand ou national. Elle s'est réjoui que des gymnastes s'engagent en tant que monitrices ou juges, ou encore en tant que bénévoles dans les diverses manifestations auxquelles participent la société.

Le plénum a ensuite validé les comptes de la société: ils se soldent à l'équilibre et le bilan est bon. C'est par applaudissements que la caissière Ruth Tresch a été remercié pour son excellent travail. Une légère augmentation des cotisations devrait permettre, lors de l'achat de matériel divers, de compenser le renchérissement.

Dans les rapports techniques, les différentes monitrices ont relevé que le contingent, qui avait subi les dégâts du COVID, n'a pas encore retrouvé son niveau de croisière. Le passage de catégorie dû à l'âge crée des difficultés et obligent les jeunes gymnastes à lutter avec des filles bien plus âgées qu'elles. Malgré cela, elles se félicitent toutes des excellents résultats obtenus dans les différentes salles de gymnastique de notre pays.

Comme il est de coutume, Bernard Cattin, membre fondateur de la FSG Hommes, apportait les salutations de la section masculine. Il s'est réjoui que la jeunesse de la localité travaille dur pour briller dans les concours auxquels elle participe. Il a tenu aussi à remercier le comité efficace et les monitrices enthousiastes, sans qui la Femina n'existerait pas et a confirmé le soutien sans faille des

gymnastes Hommes à la Femina.

La réélection des comités administratif et technique a passé comme une lettre à la poste. L'assemblée applaudissait, dans la foule, le travail des quelque vingt monitrices nécessaires à la bonne marche des entraînements.

Le calendrier 2024 est bien fourni et «l'engagement de chacune» garantit le succès de ces manifestations. Pour fêter ses 150 ans, l'association cantonale neuchâteloise de gymnastique organisera un souper de gala le samedi 24 août. Les sociétés sont invitées à acheter des tables pour la soirée spectacle qui se tiendra à Cortaillod. La Femina se montre favorable à une telle action.

C'est en partageant le verre de l'amitié et en se remémorant les hauts faits de cette année écoulée que les membres de la Femina ont clos cette assemblée générale 2024.

DJ



... et un comité au top

SAINT-BLAISE

Bien-être des personnes à la retraite Quatre ateliers en perspective

Après l'atelier participatif «ReliÂges» organisé l'année dernière par le Conseil communal, deux conclusions ont été tirées par la Plateforme de rencontre *Objectif.ne*.

Il en ressort que les personnes âgées ont besoin d'endroits et d'activités pour encourager le lien social ainsi qu'un aménagement de l'espace public.

Afin de répondre à ces attentes, le conseiller communal Marc Renaud, en charge de la prévoyance sociale et de la santé, a déclaré lors de récente séance du Conseil général, que quatre ateliers thématiques vont être organisés pour les aînés cette année encore. En outre, l'Association *mobilité piétonne suisse* organisera des *balades-diagnostic* comme ce fut le cas é Serrières pour que les personnes âgées donnent leur avis sur le mobilier urbain. *Mobilité piétonne suisse* ouvrira aussi l'analyse de la qualité de l'espace public à la population.

Ces activités sont soutenues par l'Etat qui les subventionne à raison de 80%.

CZ

THIELLE

Brigandage à main armée

La police neuchâteloise a lancé un communiqué à la presse, dimanche 31 mars passé, avec un appel à témoins en raison d'un acte de banditisme qui s'était produit dans la nuit du 30 au 31 mars.

Deux individus armés et masqués ont menacé le veilleur de nuit de l'hôtel Ibis, ancien Novotel, vers 1h15. Les auteurs ont pris la fuite avec un butin de quelques centaines de francs.

Armés d'un pistolet et d'un spray, les deux agresseurs ont menacé le veilleur de nuit de l'hôtel. Ils se sont fait remettre le contenu de la caisse. Après avoir entravé le veilleur, ils ont pris la fuite. Il s'agit de deux hommes de corpulence fine, cagoules noires, habits noirs, chaussures sneakers de couleur noire s'exprimant en français.

Une prise en charge de la victime par une entité spécialisée du Service cantonal de la sécurité civile et militaire lui a été proposée.

Une instruction pénale a été ouverte. En outre, les personnes qui auraient vu les deux individus dans la région de Thielle ou qui disposeraient de toute information utile au sujet de cet événement sont priées de prendre contact avec la Police neuchâteloise en appelant le n° de téléphone 032 889 90 00.

CZ

ENTRE-DEUX-LACS**Le CAP en phase transition**

Depuis sa renaissance, le CAP vit sa première période de transition due aux prochaines élections communales déterminantes pour le renouvellement des représentants communaux à sa gouvernance.

En attendant, le centre d'animation socioculturelle Le CAP, des communes de Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron, a tenu son assemblée générale statutaire le 20 mars dernier, en présence des délégués communaux affiliés. La séance a débuté par les mots de bienvenue du président, Thierry Linder (cg du Landeron). Le groupe d'animation, composé de Sébastien Fornerod, Lydia Bello et l'apprenti Mohad El Hariri, a passé en revue les activités et actions réalisées en 2023. Il a été démontré que Le CAP s'engage, tant par ses missions ciblées, son accueil très ouvert, que par ses activités favorisant la santé physique et morale et le bien-être des jeunes. Le sport a ses droits, «SportsNight» se pratique en salle de gym dans les 4 localités affiliées durant la saison hivernale, des jeunes moni-

teurs recrutés «Monos Juniors» encadrent les 13 à 17 ans, et les «Monos Seniors» s'occupent des 18 à 25 ans. Ont été proposés avec succès l'escapade découverte et aventure de 2 jours, la semaine du camp de ski, la détente en groupe à la piscine, skate et trottinette sur le module du centre, et tournoi de divers jeux. Reflets de la réalité, les réseaux sociaux, SMS, le harcèlement, le métier à découvrir sont mis en discussion. Les jeunes ont droit à la parole, à l'écoute par le biais des thèmes mis en réflexion, par la semaine sur le racisme, par le Studio d'enregistrement qui favorise l'inclusion et le partage. Laisser cours à la création se développe par les idées d'aménagement, de décoration, de jardinage. La musique, les événements festifs servent de lien précieux, karaoké sur scène à la Fête du Soleil à Cornaux, ciné open air devant le CAP, la soirée Halloween et Cap Movie sont très suivis. Le CAP, présent à Festi'Neuch, offre aux jeunes un encadrement dans un espace sans fumée ni alcool pour les rencontres. En fin d'année scolaire, la remise de bulletins des élèves de 11^e du C2T, est organisée au CAP par les grands. L'engagement du centre scolaire des Deux-Thielles aux côtés du CAP est à souligner. Des projets mûrissent, s'adaptent et impliquent les jeunes, CAP Lanta, Jam E2R, Jardin du Lac sont prévus dans le courant de cette année. La diffusion de l'Aftermovie a retracé tous les événements de l'an passé.

Au comité – changement à la présidence

Au vu des élections, le comité de gestion ne peut se projeter, des membres vont s'en aller, d'autres vont arriver. Dans l'idée d'une bonne continuité, de mettre le CAP sur la bonne voie, prévoyant le bureau du comité a proposé une nouvelle présidente, Marisa Ciervo, déjà inté-

grée au CAP par son aide et son engagement. Nommée par applaudissements, ce jour même, elle occupera le siège de Thierry Linder (cg Le Landeron) qui est sur le départ du CAP et de la politique. Conscientieux l'ex-président introduira son successeur dans les rouages du CAP en lui prodiguant conseils et soutien jusqu'à la prochaine législature. Parmi les autres membres, le vice-président Jérôme Ribeaud (cg Lignières) gardera sa fonction (cause élection tacite à Lignières), alors que Suzanne Staub (cg de Cornaux) non représentée aux prochaines élections, se retirera du comité.

Les comptes 2023 - Malgré une situation relativement saine, la vigilance demeure. La présence du CAP et «ses crêpes» dans les manifestations villageoises notamment ont apporté de l'eau au moulin, la location du centre fonctionne bien, celle du bus aussi et engrange une réserve destinée à en racheter un neuf. De pouvoir compter sur les principaux sponsors, Rollomatic, Lion's Club, Varo, et les paroisses, d'ailleurs vivement remerciés pour leur aide précieuse, n'empêche pas de reprendre les recherches de fonds. Les charges sont maîtrisées, pas eu de dégâts l'an dernier, le problème avec le SCAV est réglé. Contrôlés par les administrateurs communaux de Cornaux et Cressier, les comptes sont approuvés par l'assemblée. Les communes de Cressier et Lignières sont désignées pour le contrôle des comptes 2024.

Par des remerciements adressés à Thierry Linder pour tout le travail accompli et sa volonté de relancer le CAP dans la bonne direction, ont mis fin à cette séance printanière.

GC

ENGES**Chasse aux lapins**

La Société de Jeunesse d'Enges a organisé sa traditionnelle course aux lapins et œufs en chocolat ce dernier dimanche de Pâques. Pour la plus grande joie des enfants de Enges, 160 lapins et œufs en chocolat de toutes tailles avaient été soigneusement cachés dans le verger et les prés voisins de l'Hôtel du Chasseur. À 14 heures précises, le signal de la course fut donné par la société de jeunesse, environ 50 jeunes enfants se sont rués dans les champs avides de traquer les précieux trésors chocolatés, sous le regard amusé d'un public de parents fort nombreux. Chaque enfant y trouva son compte et même les plus petits,

parfois aidés de leur papa ou maman, revinrent les mains et les poches pleines d'œufs et de lapins. Cette course aux lapins s'est terminée au centre du village sous le couvert, où les participants et le public étaient invités à prolonger les festivités autour d'un verre en dégustant les pâtisseries concoctées par la Jeunesse d'Enges. Un grand merci aux organisateurs de cette course aux lapins si appréciée par les enfants d'Enges.

TAD



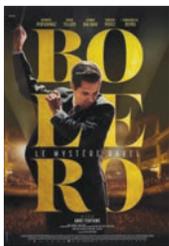
LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Bolero

Biopic, musical de Anne Fontaine, avec Raphaël Personnaz, Doria Tillier, Jeanne Balibar



En 1928, alors que Paris vit au rythme des années folles, la danseuse Ida Rubinstein commande à Maurice Ravel la musique de son prochain ballet. Tétanisé et en panne d'inspiration, le compositeur feuillette les pages de sa vie – les échecs de ses débuts, la fracture de la Grande Guerre, l'amour impossible qu'il éprouve pour sa muse Misa Sert. Ravel va alors plonger au plus profond de lui-même pour créer son œuvre universelle, le Boléro.

VE 5, SA 13 et DI 14 avril à 20h30
10 ans - France - 2h0 - VF

Kung Fu Panda 4

Animation, Comédie de Mike Mitchell



Après trois aventures dans lesquelles le guerrier dragon Po a combattu les maîtres du mal les plus redoutables grâce à un courage et des compétences en arts martiaux inégalés, le destin va de nouveau frapper à sa porte pour... l'inviter à enfin se reposer. Plus précisément, pour être nommé chef spirituel de la vallée de la Paix.

SA 6, DI 7, SA 13 et DI 14 avril à 14h
6 (8) ans - USA - 1h34 - VF

La vie de ma mère

Comédie, drame de Julien Carpentier, avec Agnès Jaoui, William Lebghil et Alison Wheeler



Pierre est un fleuriste à succès de 33 ans. Sa vie bascule lorsque sa mère, Judith, débarque dans sa vie après deux ans sans se voir. Judith est fantasque, excessive, atteinte de troubles bipolaires, et s'est échappée de sa clinique. Pierre n'a qu'une idée: la ramener de toute urgence et reprendre le cours normal de sa vie. Mais rien ne se passe comme prévu.

SA 6, DI 7, ME 10 avril à 20h30
et DI 14 avril à 17h
12 ans - France - 1h43 - VF

Scandaleusement vôtre

Comédie, drame de Thea Sharrock avec Olivia Colman et Jessie Buckley



Littlehampton, 1920. Lorsque Edith Swan commence à recevoir des lettres anonymes truffées d'injures, Rose Gooding, sa voisine irlandaise à l'esprit libre et au langage fleuri, est rapidement accusée des crimes. Toute la petite ville, concernée par cette affaire, s'en mêle.

DI 7 avril à 17h : VO st fr/de, MA 9 avril à 20h30 : VO st fr/de et VE 12 avril à 20h30 : VF 8 ans - GB - 1h42

ENTRE-DEUX-LACS

La Ludotène



Assemblée générale, jeudi 18 avril 2024 à 20h30

Ordre du jour:

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Appel (par liste)
3. PV de l'assemblée du 22 mars 2023
4. Rapport d'activités de 2023
5. Rapport de la caissière
6. Rapport des vérificateur/vérificatrice des comptes
7. Discussion et acceptation des rapports
8. Election des vérificateurs des comptes et d'une suppléante
9. Activités et projets 2024
10. Le projet CSUM 2
11. Divers et imprévus

Ouvertures de la Ludotène, Fleur-de-Lys 7 à Marin / ludomarin@net2000.ch

Lundi et jeudi de 15h30 à 18h + un samedi par mois (prochain, 20 avril) (hors vacances scolaires et jours fériés). Reprise des ouvertures dès le 15 avril.

HAUTERIVE

Société d'Emulation



Une belle affluence pour la course aux œufs
Des enfants comblés par des lapins en chocolat

C'est lundi 1^{er} avril que les membres de l'Emulation invitaient les enfants du vil-

lage pour la traditionnelle course aux œufs de Pâques. Les petits et les grands ont pu s'élancer sur deux places distinctes avec un bel enthousiasme.

Plus de 500 œufs ont été dissimulés dans les fourrés et sous les feuilles. Tous ont certainement été trouvés. En tout cas, les dix œufs en métal qui donnaient droit à un très grand lapin en chocolat ont tous été rapportés au kiosk des organisateurs. Bravo à tous ces jeunes pour leur pugnacité et leur persévérance dans leurs recherches.

Après cette course vivifiante, les enfants et les parents ont pu se restaurer et reprendre des forces chez Calzette avec des boissons et des pizzas.

Les membres de l'Emulation ont éprouvé du plaisir à voir tous ces enfants pleins d'énergie pour chercher et trouver les œufs. Bravo à tous ces jeunes.

Cette manifestation était la première de la saison qui débute. Toute l'équipe de l'Emulation se réjouit de vous retrouver pour la soupe aux pois qui sera servie à fin avril. Parlez-en avec vos voisins, vos amis et venez nombreux nous retrouver sur la place du village.

Agenda: samedi 27 avril, soupe aux pois
samedi 1^{er} juin, risotto

LE LANDERON

Dance Contest, un succès renouvelé pour ces deux soirées

Organisées dans les halles du C2T, les festivités ont commencé le vendredi soir du 22 mars dans une ambiance incroyable avec plus de huit-cents personnes venues encourager leurs proches. Pensez donc, cette édition affichait «sold out» depuis le début de la semaine et le spectacle était visible en live grâce à Atomeprod géré par une enseignante du C2T.



Et la soirée pouvait commencer avec Kelly Mottat au micro présentant les groupes au fil de du passage de chaque groupe. Une prestation qui a fait l'unanimité. Bravo à elle. Encouragements des proches, applaudissements et cris de plaisir, l'ambiance était au maximum devant les prestations de ces jeunes amateurs.

Cette année, le break était à l'honneur avec deux groupes sur le podium, soit les vainqueurs «Against all Odds» en première position et «Squad» en troisième position. Entre ces deux vainqueurs, on trouve la magnifique et artistique présentation de «Resodance». Le prix du meilleur danseur est attribué à Simon des Studio Unit.

Samedi soir, place à la deuxième édition «Sous les Projecteurs» avec la crème de chaque discipline de claquette, hip-hop, heel et, flamenco. On pouvait, entre autres apprécier les deux spécialistes de hip-hop «Voldo & Cooper» qui ont présenté une pièce mettant la poésie à l'honneur et «La Fam Crew» avec une présentation très organique. Côté nouveauté, on note l'arrivée du chant avec Azure et d'une performeuse «Jade Albasini».

Là c'est un public de connaisseurs qui s'est déplacé pour applaudir tous ces professionnels n'hésitant pas à faire une heure trente à deux heures de route pour assister à un incroyable spectacle d'artistes que l'on n'a pas l'occasion de voir tous ensemble sur une même scène. Une ambiance très chaleureuse a animé cette

soirée exceptionnelle avec ces danseurs de talent qui, malgré les multiples titres de champions du monde et des vainqueurs du world of dance, sont restés très humbles. Un bilan positif qui annonce une troisième édition pour le 29 mars 2025 (28 mars pour le Dance Contest).

Il est à rappeler que les organisateurs de ces deux soirées sont tous de jeunes adolescents, élèves au C2T, coachés par quatre adultes, dont Maurizio Mandorino, responsable de la programmation de la soirée. Un immense bravo à eux pour leur engagement.

CP



Octuor de Mendelssohn

Musique au campus #3

Elizaveta Cibotaru	violon
Elise Lallemand	violon
Mathilde Reymond	violon
Valeria Vecerina	violon
Anaëlle Laurès	alto
Nelson Manuel Cruzeiro	alto
Nauma Najman	violoncelle
Denis Severin	direction artistique & violoncelle

Musique de chambre

hem

Genève
Neuchâtel



hemge.ch

Jeu. 11 avr. 2024
20:00

Haute école de musique de Genève,
Site de Neuchâtel
Auditorium 1, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21

Sam. 13 avr. 2024
17:00

Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds
Rue des Musées 33

Entrée libre

MUSÉE DES BEAUX-ARTS
LA CHAUX-DE-FONDS

Hes-SO GENÈVE

Élections communales 2024
Conseil général
Laténa

Osez.



Belul-Beni
Bajrami



Alexandre
Bussy



Bruno
Gomes



Beat
Pfefferli



Angelica
Palmieri

Liste
06

Vert libéraux.
créateurs d'avenir



CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive Bergamote dans «Echec et Veuf»
Samedi 20 avril à 20h30
Dimanche 21 avril à 17h



Samedi 20 avril à 20h30 et dimanche 21 avril 2024 à 17h00

Bergamote dans «Echec et Veuf»

La force de BERGAMOTE, c'est que les spectateurs se reconnaissent dans ce couple mythique, Roger et Monique, interprété par PATRICK LAPP et CLAUDE-INGA BARBEY...

Ce nouvel opus, ce nouveau chapitre est l'occasion de quelques regards dans le rétroviseur, une sorte d'histoire du couple s'appuyant sur les étapes les plus populaires du duo, sur scène ou à la radio, agrémentée de nouveaux épisodes d'actualité...

Une véritable ode à vivre encore et toujours la joie de l'enfer conjugal...

BERGAMOTE, c'est vous, c'est nous.

Prochain spectacle: «L'Heureux Elu» par la compagnie **EnapARTé**

Le vendredi 26 à 20h30, samedi 27 à 20h30 et le dimanche 28 avril à 17h00

Nous aurons encore le plaisir pour terminer cette très belle saison, d'accueillir les auditions des élèves de l'EMJB suivantes:

Jeu de 23 mai 2024 à 19h00 du professeur de guitare Cyprien Rochat.

Vendredi 24 mai à 19h00 de la classe de harpe et piano de M^{me} Nadia Gigandet

contact@latourderive.ch
www.latourderive.ch

Le comité du CTR

A l'affiche

Boléro
VE 5, SA 13, DI 14 avril à 20h30

Kung Fu Panda 4
SA 6, DI 7, SA 13, DI 14 avril à 14h

La vie de ma mère
SA 6, DI 7, ME 10 avril à 20h30
et DI 14 avril à 17h

Scandaleusement vôtre
DI 7 avril à 17h et MA 9, VE 12 avril à 20h30

Prochainement

Il reste encore demain
Arthur the King
One Life

www.cine2520.ch

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

L'Église en Fête a lieu le **samedi 27 avril** au collège de Vigner de **10h à 15h. Puis spectacle à 20h «Ecolo Swing», avec la troupe Sketch'up et Cie.** Entrée libre, chapeau à la sortie. Voir toutes les infos sur le site de la paroisse.

Davantage d'infos concernant les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 7 avril

10h00 Culte unique, retour du camp des enfants, centre paroissial, Cressier, suivi d'un apéritif.

Samedi 13 avril

17h culte à la chapelle d'Enges

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 7 avril

9h30 Transport depuis le centre paroissial de Cressier.

Le Landeron

Mercredi 10 avril

15h00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

FENETRES & PORTES

Artisan
depuis
1880

LIENHER
MENUISERIE ■ S.A.



032 853 23 24

www.lienher.ch

fabriquées au Val-de-Ruz

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeu de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeu-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Vendredi 5 avril

Tous les premiers vendredis du mois
17h45 Chapelle: adoration - méditation
18h15 Chapelle: messe

Dimanche 7 avril

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Jeudi 11 avril

18h30 Conseil de paroisse à la cure

Samedi 13 avril

10h00 Rencontre des confirmands 2024 à l'église

**Assemblée générale de la paroisse catholique
du Landeron et de Lignières**

Vendredi 26 avril 2024 à 19h à la cure.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier,
032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et ven-
dredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et
www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 5 avril

9h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 6 avril

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 7 avril

10h30 Messe à Saint-Blaise

Lundi 8 avril

18h30 Messe à St-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse d'Hauterive

Samedi 6 avril

9h00 Messe à Hauterive en l'honneur de la Vierge Marie

Dimanche 7 avril

9h00 Messe à Hauterive

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 7 avril

10h00 Messe

Mardi 9 avril

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 10 avril

10h00 Messe au home St-Joseph

Jeudi 11 avril

11.04 Pas de messe au Foyer

Dimanche 14 avril

10h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier,
032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et ven-
dredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et
www.cath-ne.ch

NEUCHÂTEL

Les élèves neuchâtelois sauteront à la corde en présence des meilleurs athlètes du canton

L'Association «Élèves neuchâtelois en mouvement» (Enem) souhaite faire bouger les écoles neuchâteloises en créant un «Baromètre annuel de sauts à la corde». Pour relever ce défi, certaines classes accueilleront des athlètes du Mérite du sport neuchâtelois. En 2022, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de Jeunesse + Sport, l'Enem avait organisé une première action dénommée «Saute, Saute, Saute». L'objectif était de faire réaliser un maximum de sauts à la corde aux élèves neuchâtelois de 3^e à 11^e durant 2 minutes. L'association avait ainsi fourni des cordes à sauter à chaque cercle scolaire, ainsi que du matériel pédagogique pour l'entraînement. Au final, les élèves du canton de Neuchâtel avaient accumulé près de 1.8 million de sauts. Devant le succès rencontré et l'enthousiasme des élèves lors de leurs tentatives, l'Enem a souhaité pérenniser le concours sous la forme d'un «Baromètre annuel». Le défi sera donc de battre et de faire progresser le total réalisé en 2022, et de continuer de promouvoir l'activité physique régulière au travers de la pratique de la corde à sauter. Un site dédié a été créé afin de suivre la progression des élèves neuchâtelois (<https://sportenem.ch>).

En présence des meilleurs athlètes neuchâtelois

Le service cantonal des sports (SSPO) s'associe à la démarche en invitant plusieurs lauréat-e-s ou nominé-e-s du Mérite du sport neuchâtelois à l'occasion de ce Baromètre de cordes à sauter. En présence des meilleurs athlètes neuchâtelois, les élèves seront galvanisés, invités aussi et surtout à l'échange et au dialogue par la pratique sportive lors de ces journées.

Manon Richard, double lauréate du prix de l'Espoir de l'année 2022 et 2023, fera le déplacement dans une école, tout comme la skieuse-alpiniste Marianne Fatton, la triathlète Joanna Ryter et quelques joueurs du HC La Chaux-de-Fonds. Toutes et tous ont répondu présent et encourageront les élèves durant leurs tentatives de sauts à la corde entre mars et avril.

«Cette magnifique initiative mérite d'être soutenue et nous sommes très heureux et reconnaissants que les athlètes neuchâtelois aient répondu à notre invitation», relève Sébastien Rytz, chef du SSPO. «L'idée était de créer un échange direct et enrichissant entre les élèves et les stars du sport neuchâtelois. Ces rencontres pourraient même susciter des nouvelles vocations auprès des plus jeunes».

Simple et ludique, l'objectif principal du Baromètre sera de faire bouger les élèves neuchâtelois, tout en prenant du plaisir à pratiquer une activité saine. Le total des sauts réalisés sera comptabilisé à fin avril.

LE LANDERON

Au Conseil général: tous les points de l'ordre du jour acceptés

Jeudi 21 mars, le législatif du Landeron, présidé par Jean-Philippe Senn (can), a accepté de créer un nouveau poste de travail à l'administration communale et de réaliser une nouvelle installation d'éclairage des terrains de football.

Augmentation de la dotation en personnel de la commune

L'administration communale croule sous le travail et ne parvient plus à mener à bien, voire à démarrer avec les projets adoptés par le législatif, dénonce la présidente du Conseil communal, Maura Bottinelli, qui exhorte les élus à renforcer le personnel administratif. Le CC admet qu'il en va de l'intérêt de la commune « il est donc indispensable de soutenir les deux chefs de service concernés en les déchargeant des petites interventions sur le terrain, qui sont extrêmement chronophages, et qui empêchent de garder le focus sur les projets d'envergure qui leur sont confiés, rapporte-t-elle. La requête soumise porte sur l'engagement d'un ETP, titulaire d'un CFC dans le domaine de la construction ou du génie civil, avec un parcours professionnel lui ayant permis d'acquérir des connaissances variées et d'assurer une polyvalence. En fonction du profil recherché la masse salariale se situe entre Fr 105'000.- et Fr 110'000.-. Si d'entrée le PS donne son approbation, les autres groupes, à l'instar de la CFG, s'étonnent que le CC n'ait pas prévu cette requête dans le budget 2024, « alors que le problème existe depuis 4 ans » ajoute l'UDC qui réclame un audit et propose la non entrée en matière, le PVL abonde dans le même sens. Les avis Canette et PLR convergent vers un poste d'une durée de 2 ans et non à durée déterminée. L'interruption de séance permet à chacun de se repositionner. Aux votes qui suivent, la non entrée en matière est refusée à 2 voix près. L'amendement stipulant « poste à durée déterminée sur 2 ans » est accepté par 26 voix contre 10. Amendé l'arrêté concernant l'augmentation de la dotation en personnel passe la rampe par 27 voix contre 9.

Engagement de 255'000 francs pour le remplacement des mâts et éclairages des deux terrains de football au Grand Marais

Installés en 1995 et arrivés en fin de vie, les mâts des terrains de football ne répondent plus aux normes de sécurité. L'inspection très approfondie réalisée en décembre 2023 a révélé que 5 mâts sur 6 présentaient des signes de faiblesse structurale et de corrosion, les rendant vulnérables et mettant en danger la sécurité des joueurs et des spectateurs. Sur décision du CC, ils ont été extraits immédiatement. De plus, les socles en béton au pied des mâts devront être revus pour la pose des nouvelles structures. Il s'avère aussi, après les analyses effectuées, que l'éclairage nécessite d'être amélioré en vue de l'homologation pour les ligues amateurs. Il est prévu de mettre en place un système de gestion de l'éclairage qui réduira l'intensité lumineuse

de 50 % pendant les entraînements. La procédure d'appels d'offres a été transmise à quatre fournisseurs, le CC s'est arrêté sur la meilleure solution techno-financière. Dans leur ensemble les élus approuvent le crédit sollicité, saluent l'économie que va engendrer le système d'éclairage, dont la performance permettra au FC Le Landeron, si dynamique, de maintenir ses entraînements sur ses terrains plutôt que de fouler un terrain mieux éclairé ailleurs. Il est rappelé que la Commune est propriétaire des installations de football au Grand Marais où évoluent 150 jeunes et 50 actifs du FC Le Landeron, ce dernier s'acquitte d'un emprunt. L'engagement financier en question soulève une remarque de Cindy Kohler (can) qui espère plus d'équité dans l'aide accordée aux sociétés villageoises. D'un autre ordre, le programme de promotion lié à l'ASF prévoit de subventionner les communes et sociétés pour des systèmes d'éclairage LED sur les terrains de sport. Le montant, fixé en fonction du nombre de luminaires, se montera à 4'200 francs, « montant dérisoire » aux yeux de la CFG qui souhaite que le FC Le Landeron, indépendamment de ce projet, verse une contribution financière annuelle. Par un vote unanime les élus ont accepté le crédit soumis.

Adoption du règlement de police

Dans le courant du premier semestre 2023, le CC a proposé la création d'un groupe de travail composé de différents représentants des partis, pour réviser le règlement de police. Chargé de proposer une nouvelle réglementation au législatif, le GT s'est basé sur un document de l'administration communale et comportant quatre colonnes: le règlement type du Service des communes, le règlement de police actuel, des propositions d'ajouts, et le PV de la disposition finale et retenue par le GT. Ce qui a été modifié dans le nouveau règlement: les heures d'ouverture des établissements et des terrasses, des stations de lavage, les heures d'extinction des enseignes lumineuses, la définition des zones de promenade libre des chiens, et les horaires délimitant les activités et travaux bruyants. Comme il a été dit « ce ne sera pas facile de tout faire appliquer » cependant à l'unanimité le nouveau règlement de police a été accepté. GC

Je ne suis pas une pub.

Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.

Faites un don avec TWINT!

SWISSAID

Engagé.e.s. Contre la faim.

Ô MouZtiK

CAFÉ · APÉRO · PIZZA & CO

Sandrine et son équipe se réjouissent de vous accueillir dès le

lundi 8 avril 2024 à 07h30

dans un cadre chaleureux et convivial.

Menu du jour du lundi au vendredi

Au plaisir de vous y rencontrer!

AU MOKA ARTISAN TORREFACTEUR CAFÉS ET THÉS

APPENZELLER BIER

Ô MouZtiK – Rue de la Gare 8 – Le Landeron

1944 – 1953

VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120^E BOUGIE DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

Temps de mutations

Le Bulletin connaît une importante mutation. L'imprimeur Samuel Robert, qui le créa, a remis, le 1^{er} décembre 1943, l'imprimerie à Jean-Jacques Thorens et Willy Zwahlen qui y travaille depuis son apprentissage. A fin février 1947, l'imprimerie quitte son local de la Grand'Rue 21, à Saint-Blaise, pour s'installer 8b rue du Temple. Le journal est désormais distribué les mercredis et samedis.

La fin de la 2^e Guerre mondiale, le 8 mai 1945, est ressentie comme un soulagement dans toute la région. Malgré un fléchissement des annonces, le Bulletin a traversé l'épreuve sans faillir.

La population des neuf communes de l'est de Neu-

châtel (aujourd'hui huit, cinq dès 2025) est restée presque stable pendant cette décennie: un accroissement de seulement 150 habitants est noté.

Le Bulletin publie, dès 1950, en supplément encarté un *Horaire réduit* destiné à la région pour les gares CFF et BN ainsi que pour les tramways et les bateaux. Cet horaire constitue un progrès typographique: il est imprimé sur du papier et avec des caractères en couleurs.

Le Bulletin annonce aussi pendant cette période que le peuple suisse accepté, le 6 juillet 1947, la loi introduisant l'AVS par 864'189 oui contre 216'070 non.



Annonce parue dans le Bulletin
du 3 mai 1930

Remarquablement précoce: le pollen de bouleau est dans l'air

Son pollen est particulièrement allergène: le bouleau commence à fleurir - plus tôt que les autres années. aha! Centre d'Allergie Suisse conseille aux personnes souffrant d'allergies de s'armer: de lunettes de soleil, de l'App «Pollen News» pour suivre les concentrations de pollen et des médicaments contre le rhume des foins.

Pour de nombreuses personnes souffrant du rhume des foins, c'est le début des éternuements et du nez qui coule: lorsque les températures dépassent 12-15 degrés Celsius, le bouleau laisse échapper son pollen fortement allergène. «Si le temps est ensoleillé et chaud dans les jours et semaines à venir, il faut s'attendre à une forte concentration de pollen de bouleau dans toute la Suisse», explique Regula Gehrig, biométéorologue de MétéoSuisse. Le bouleau est donc en avance. «Au nord des Alpes, la floraison a débuté une à deux semaines plus tôt que la moyenne pluriannuelle», explique Regula Gehrig. Cette floraison très précoce s'explique par les températures exceptionnellement élevées depuis février, qui ont permis à la végétation printanière de se développer très rapidement.

Une autre chose est différente cette année: le bouleau a cette année ce que l'on appelle une année d'engraissement et forme donc un

nombre particulièrement élevé de chatons. «Les bouleaux suivent un rythme bisannuel. Comme la quantité de pollen était plutôt faible l'année dernière, il faut s'attendre à des concentrations plus importantes cette année», explique Regula Gehrig. Le pollen de frêne est également déjà présent dans l'air. Mais le déroulement effectif de la saison pollinique dépend toujours aussi de la météo.

Il est pratiquement impossible de l'éviter. Le pollen de bouleau est particulièrement agressif pour les personnes allergiques: d'une part, il contient des allergènes très puissants. «Il suffit de 70 grains de pollen de bouleau par mètre cube d'air pour déclencher des symptômes allergiques comme les yeux irrités, des éternuements ou le rhume», explique Roxane Guillod, coresponsable des services spécialisés de aha! Centre d'Allergie Suisse. D'autre part, le pollen de bouleau est très petit et pénètre ainsi profondément dans nos voies respiratoires. Roxane Guillod ajoute: «En raison de leur petite taille, ils peuvent en outre parcourir des kilomètres avec le vent - et provoquer des symptômes même là où il n'y a pas vraiment de bouleau». Les personnes allergiques ne doivent donc pas s'étonner d'éternuer et de se moucher même lors de leurs excursions en montagne, où les bouleaux ne fleurissent pas encore.

Le rhume des foins, une maladie répandue. En Suisse, environ 20 pour cent de la population est touchée par une allergie au pollen. Le rhume des foins est donc la maladie allergique la plus fréquente dans notre pays. Dans le cadre de la Journée nationale de l'allergie 2024, aha! Centre d'Allergie Suisse a lancé une nouvelle campagne sur le pollen: «Tes sentiments printaniers? Ça pourrait aller mieux!». Car les crises d'éternuement, les yeux irrités et le nez qui coule ne sont pas une fatalité! Sur le site de la campagne, les personnes concernées trouveront toutes les informations sur l'allergie au pollen, des conseils pratiques pour le quotidien et des offres utiles. Pour éviter autant que possible le pollen, les personnes allergiques devraient surveiller les concentrations polliniques: «Sur le site pollenallergie.ch et dans l'application gratuite «Pollen-News», il est possible de suivre en temps réel la quantité de pollen qui vole dans telle ou telle région», conseille Roxane Guillod, experte en pollen auprès de aha! Centre d'Allergie Suisse. Ceux qui ont déjà fait le point sur leur allergie au pollen devraient commencer dès maintenant à prendre les médicaments prescrits, généralement des antihistaminiques. En cas de suspicion de rhume des foins, celui-ci doit être examiné par le médecin de famille ou l'allergologue.




**Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche**

**VENEZ
DÉCOUVRIR LES
METS DE BRASSERIE**

Pieds de porc • Rognons de veau à la moutarde
Tripes à la Neuchâteloise • Souris d'agneau
Joues de porc • Tartare préparé devant vous
Médallions de boeuf à la moelle • Riz de veau

RÉGAL DU LAC

Filets de perches • Filets de palée

**Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch**

Musique et théâtre chinois

Autour de la Bibliothèque
Sino-Internationale de Genève (1932 – 1950)



Ethnomusicologie

hem

Genève
Neuchâtel



hemge.ch

Dim. 14 avr. 2024
17:00

Campus Arc 1, Auditorium 1
Espace de l'Europe 21
2000 Neuchâtel

Entrée libre

Hes·SO GENÈVE

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

RC 5 Neuchâtel – Hauterive – Saint-Blaise

25 millions pour son réaménagement complet et pour un nouveau visage



Axe routier majeur pour la région, la RC 5 va être reconstruite en trois étapes depuis ce mois d'avril du Giratoire des Gouttes-d'Or, à Monruz, à celui du Vieux Pressoir, à Saint-Blaise. Une conférence de presse tenue, le 28 mars passé, sous la présidence du conseiller d'Etat Laurent Favre, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, a permis de connaître les tenants et aboutissants de la réalisation de ce projet qui va durer du 15 avril 2024 à novembre 2028.

L'état de dégradation avancée de la route empruntée quotidiennement par un flux de circulation de plus de 11'000 véhicules chaque jour nécessite la reconstruction complète de la chaussée.

Le chantier sera donc mené en trois étapes: **1^{ère} étape d'avril 2024 au 3^e trimestre 2025**: du Giratoire des Gouttes-d'Or au chemin du Lac, à Hauterive, (arrêt bus Port ligne 101); **2^e étape du 4^e trimestre 2025 au 1^{er} trimestre 2027**: du carrefour du Bas-du-Brel au Giratoire du Vieux Pressoir à Saint-Blaise; **3^e étape**: du chemin du Lac, à Hauterive au carrefour du Brel à Saint-Blaise; du **2^e trimestre 2027 à fin 2028**. La discontinuité entre les étapes a pour cause l'installation du chauffage à distance CAD à Saint-Blaise.

La photo de l'ancienne route et le montage photographique de la RC 5 actuelle et future à Hauterive réalisés par le bureau d'ingénieur Mauler SA montrent que le réaménagement de la chaussée sera considérable. «Il intégrera les besoins de la mobilité douce et des transports publics dans le sens de la multimodalité tout en traitant les problématiques du bruit routier, des eaux et des îlots de chaleurs.» affirment les réalisateurs du projet.

Le projet prévoit deux pistes intégrées dans l'itinéraire cyclable Neuchâtel - Le Landeron de la route et séparées par des bordures; la création d'une bande végétalisée et arborisée de 2.70 au milieu de la route; le réaménagement des carrefours du Brel et menant à la gare BLS, à Saint-Blaise; la traversée de Saint-Blaise à la vitesse de 30 km/h; des traversées piétonnes sécurisées; la suppression du passage sous-route menant au port d'Hauterive mais le maintien de celui menant au collège de la Rive-de-l'herbe, à Saint-Blaise; des arrêts de bus bloquants; des quais de bus surélevés; des installations techniques de traitement des eaux pour stocker l'eau en lieu et place de la rejeter dans les canalisations ainsi que le renouvellement de toutes les infrastructures souterraines: eau potable, réseaux d'assainissement (mise en séparatif), d'électricité, d'éclairage public et de chauffage à distance CAD.

Présents à la conférence de presse, les conseillers communaux Alain Gerber, d'Hauterive, Claude Guinand, de Saint-Blaise, et Mauro Moruzzi, de Neuchâtel, en charge des travaux publics, ont souligné la bonne collaboration établie avec le Service des ponts et chaussées de l'Etat représenté par Nicolas Merlotti, ingénieur cantonal. Ce grand projet s'inscrit, a déclaré le conseiller d'Etat Laurent Favre, «dans la philosophie du développement durable voulue par le Conseil d'Etat».

Claude Zweiacker

